

Présentation et cahier des charges de la formation « Accompagnement du Tutorat »

« A la différence de la relation d'aide en petits groupes, le tutorat est une relation d'aide individuelle : il s'agit ici de la possibilité offerte [aux] élèves d'un établissement ... de s'entretenir personnellement avec un adulte à des moments déterminés de la journée. » (Louis LEGRAND, Pour un collège démocratique, rapport déc. 1982)

« Le tutorat se définit comme l'assignation, à des fins d'encadrement individuel, d'un certain nombre d'élèves à une personne enseignante qui fournit l'aide nécessaire sur le plan pédagogique, personnel ou social. » (Commission scolaire de Montréal, 1999).

« Le tutorat est particulièrement efficace pour des apprenants en difficulté avec l'enseignement traditionnel dans une classe. » (GRETA - Le Puy en Velay - 2001)

Contexte de la formation

Depuis de nombreuses années, l'Education Nationale met l'accent sur l'accompagnement de la difficulté scolaire, la réduction des inégalités, la prévention contre le décrochage scolaire, en promouvant et en suggérant différents types de dispositif : *tutorat, accompagnement personnalisé, PPRE, PAI...*

L'individualisation et la personnalisation des rapports pédagogiques ont prouvé leur efficacité à différents niveaux de l'école et pour différents types d'objectifs. Nombreuses sont les expériences et les références au Tutorat (quelle que soit la forme qu'il prenne) comme un levier pour venir en aide aux élèves sur les différents plans de la scolarité et leur permettre de construire les conditions favorables à leurs réussites.

Ces relations d'aides individualisées permettent de compenser certaines situations d'inégalités sociales face à l'école et d'équiper les élèves des connaissances et pratiques implicites du fonctionnement de l'école et des apprentissages. Dans ce cadre, le comité académique de pilotage du dossier Tutorat des élèves propose une formation, « Accompagnement du tutorat », aux équipes qui souhaitent intégrer la pratique du tutorat dans leurs projets d'établissement. Le tutorat des élèves s'inscrit pleinement dans le Projet Stratégique Académique : axe 1 (fiches action 1 et 3), axe 2 (fiche action 9) et axe 4 (fiche action 26).

Nous réalisons cette formation depuis 2011 pour les «établissements du 2nd degré et, suite aux bilans et aux demandes des équipes, nous avons fait évoluer le format.

Depuis la rentrée 2016, nous proposons :

- **un accompagnement minimum sur deux ans** de chaque équipe nouvelle dans le projet
- **un format adapté** pour la « reprise » d'équipe déjà en place .

Cadre et objectifs institutionnels

- **Préparation des élèves aux exigences du DNB et des baccalauréats général et technologique à compter de la session 2026** (note de service du 26 mars 2026 : « Au lycée général et technologique, les heures d'accompagnement personnalisé ou **le tutorat** peuvent être utilisés pour renforcer les méthodes de travail et consolider les apprentissages. »)
- **Agir collectivement pour la réussite de tous les élèves : accompagner les collèges les plus exposés à la difficulté scolaire** (instruction du 17 décembre 2025 : « les initiatives suivantes pourront être mises en place à la rentrée scolaire 2026 : (...) recours aux dispositifs de tutorats ou de mentorats. »)
- **Renforcement de l'estime de soi des élèves** (circulaire de rentrée du 6-7-2023)
- **Lutte contre les violences scolaires** (circulaire n° 2019-122 du 3-9-2019) .
- **Accompagnement des élèves dans leur parcours de formation et d'orientation** (arrêté du 16-7-2018, circulaire de rentrée de 2016 n° 2016-058 du 13-4-2016)
- **Persévérance scolaire** (circulaire de rentrée de 2015 n° 2015-085 du 3-6-2015)
- **LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République** (NOR: MENX1241105L Version consolidée au 24 juillet 2013)
- **Tutorat et accompagnement personnalisé dans le cadre de la réforme des lycées** (Circulaires n° 2010-011 du 29-1-2010 et n° 2010-013 du 29-1-2010)
- **Prise en compte de la diversité des élèves dans un collège pour tous** (BO hors série n°23, supplément du 10 juin 1999)

Objectifs généraux de la formation

- Être capable de mener une activité de tutorat professeur / élève
- Développer des compétences à l'écoute, à la verbalisation et à l'identification des mécanismes de communication.
- Intégrer ces connaissances et ces compétences dans le cadre d'une conduite d'entretien de suivi individualisé (ou d'une gestion de groupe restreint).
- Agir pour l'accrochage scolaire
- Prévenir et gérer les conflits
- Favoriser des rapports de coopération dans la relation pédagogique
- Favoriser une dynamique d'écoute et d'échanges interne aux équipes éducatives.

Modalités

La formation proposée au niveau académique dans le cadre du dossier Tutorat des élèves s'inscrit dans un parcours comportant 4 niveaux :

niveau 1 : information et sensibilisation (durée : 3 heures)

niveau 2 : découverte et expérimentation (durée : 3 jours)

niveau 3 : consolidation (durée : 3 jours)

niveau 4 : régulation (durée : 1 jour)

Les niveaux 1 et 4 ne sont pas obligatoires, contrairement aux niveaux 2 et 3 qui sont fortement recommandés. Quoi qu'il en soit, dès la première journée ou demi-journée de formation (niveau 1 ou niveau 2), les deux différents types de tutorat, pédagogique et psycho-pédagogique, sont définis. La formation alterne des moments théoriques (notions, théories, concepts), des mises en situations (exercices, mise en situation, jeux...) et de l'analyse de pratique (études de cas réels apportés par les stagiaires), dans le cadre d'échanges structurés.

La 2^{ème} année vise à renforcer les apports et à favoriser l'analyse et le développement des pratiques. Les stagiaires sont destinataires de différents types de documents utiles à leurs pratiques (Documents de formation, outils relationnels et de suivi).

Enfin, nous proposons notre participation aux bilans intermédiaires (1^{ère} année) et finaux (2^{ème} année).

Objectifs et contenus

Niveau 1 : information et sensibilisation (durée : 3 heures)

Objectifs	contenus
Définir le cadre institutionnel du tutorat des élèves	- Présentation du dispositif académique et de son cadre institutionnel. - Présentation des missions du tuteur et des limites du tutorat. - Présentation de la chaîne de signalement.
Présenter les différents types de tutorat et leurs spécificités	- Définition des tutorats pédagogique et psychopédagogique.
Sensibiliser aux dimensions relationnelles qui favorisent l'engagement, la persévérance scolaire et le bien-être.	- Expérimentation des différents modes de communication (Verbal, Non verbal et Para Verbal).
Proposer des pistes pour le lancement d'un dispositif	-Présentation des modalités générales de fonctionnement des dispositifs existants dans l'académie. - Présentation du Vade-mecum académique.
Présenter les différents outils académiques	- Présentation des divers supports (livrets d'accompagnement, promotion du dispositif dans l'établissement).

Niveau 2 : découverte et expérimentation (durée : 3 jours)

Objectifs	contenus
Connaître et appliquer les principes de base de la communication interpersonnelle aux situations d'entretiens.	-Expérimentation des différents modes de communication (Verbal, Non verbal et Para Verbal). -Présentation des différents types et techniques

	d'entretien.
Etablir et développer une communication positive et bienveillante pour libérer la parole.	- Présentation et mise en pratique du processus de l'Écoute Active dans sa version basique. - Apprentissage des fondamentaux avec les postures et les outils linguistiques principaux de l'Écoute Active (Carl R. Rogers et Thomas Gordon). - Présenter les émotions au cœur du processus de l'Écoute Active. - Le carré des émotions : la signification de 4 émotions naturelles et leur intérêt dans l'écoute.
Générer de la motivation chez les élèves pour favoriser leur implication et leur réussite dans leur parcours scolaire	- Présentation et expérimentation de la théorie du choix de W.Glasser, les 5 besoins à satisfaire pour générer de la motivation. - Présentation des étapes de l'apprentissage (A. Maslow). - La théorie des intelligences multiples d'H.Gardner : comment connecter l'élève à ses ressources et développer son sentiment d'efficacité personnelle (A. Bandura).
- Expérimenter le travail d'analyse de pratique pour favoriser la création d'un collectif	- Retour et partage sur les expériences. - Présentation des enjeux et méthode de l'analyse de pratique liée à l'écoute active. - Exercices pratiques (SRP).

Niveau 3 : consolidation (durée : 3 jours)

Objectifs	contenus
Prévenir et résoudre les conflits	- Application des outils de l'Écoute Active dans la résolution de conflits. - Présentation des jeux relationnels : sensibilisation à la théorie du triangle dramatique de S.Karpman. - Présentation d'un protocole de médiation. - L'OSBD : une sensibilisation aux 4 composantes de la CNV (Marshall B. Rosenberg).
Ajuster et personnaliser l'entretien et ses modalités d'intervention en fonction des profils des élèves	- Présentation et mise en pratique du processus de l'Écoute Active dans sa version complète : Le FEBRES. - Ajouts d'outils linguistiques de l'Écoute Active (la reformulation clarification et le recadrage). - Le triangle fondateur de résilience (Jacques Lecomte).
Appréhender différents types d'analyse de pratiques pour renforcer l'analyse réflexive du collectif et renforcer le dispositif tutorat existant	- Retour et partage sur les expériences - Présentation et sensibilisation de différentes modalités d'analyse de l'activité professionnelle : - Exercices pratiques (Instruction au sosie, théâtre

	forum)
--	--------

Niveau 4 : régulation (durée : 1 jour)

Objectifs	contenus
Réguler le dispositif existant afin d'approfondir les compétences des professionnels	-Analyse de pratique (écoute, résolution de conflits, médiation, etc.) -Apports théoriques complémentaires sur les problématiques rencontrées (Daniel Goleman - l'Intelligence Emotionnelle / Boris Cyrulnik - approfondir le thème de la résilience). -Proposition de diagnostic et de pistes de remédiation partagés.

Publics

Formation ouverte à tous les personnels volontaires des établissements scolaires du second degré.
Maximum 15 stagiaires par groupe.

Contact

Pilote académique:
Mme Francine Comare, IA-IPR d'espagnol

Cahier des charges de la formation

Afin de faciliter la mise en œuvre de votre dispositif « Tutorat » dans l'établissement, et vous accompagner au mieux, nous clarifions ci-dessous nos engagements et nos attentes dans le cadre de ce projet :

Engagement du pilotage académique et des formateurs	Attentes vis-à-vis de l'établissement
• Réponse et négociation lors des demandes de formation • Appui technique pour l'ingénierie de formation (DIFOR) • Mis en œuvre de la formation Année 1 • Apports de documents de formation et de cadrage • Participation au 1er bilan à 9 mois • Mis en œuvre de la formation Année 2 • Participation au bilan final à 18 mois • Régulations en intersessions à distance ou en présentiel sur demande des établissements	• Un pilotage du projet « Tutorat » assuré par le coordonnateur sous la responsabilité du chef d'établissement ou son adjoint. • L'inscription du projet « Tutorat » dans un axe du projet d'établissement et présentation dans les instances. • Un ou deux coordonnateurs existent ou seront recherchés pendant la 1^{ère} session de formation. • Réunir un groupe d'enseignants volontaires (15 maximum) pour être formés et s'engager dans des activités de tutorat. • Mettre à disposition des formateurs les conditions matérielles nécessaires (salle de formation avec tableau et vidéoprojecteur, photocopies...) • Prévoir 2 ou 3 réunions par an de l'équipe des tuteurs par exemple lors des journées de pré-rentree ou de solidarité (régulation interne, analyse de pratique) • Prévoir la réunion intermédiaire et la réunion finale. • Préconiser qu'un tuteur ne tutore pas plus de deux élèves sur une même période afin d'optimiser la qualité du suivi. • Prévoir l'indemnisation des collègues tuteurs.
• Un temps de rencontre entre le chef d'établissement ou son adjoint et les formateurs à l'issue de la deuxième journée de formation	

Contact formation

- **Mme Francine Comare**, IA-IPR d'espagnol
Marie-Francine.Martin@ac-reunion.fr